SPFPL de vétérinaire ABchirurgie
Société de participations financières de profession libérale de vétérinaire
par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 6 rue Bellevue – 68220 HEGENHEIM
953 529 229 RCS MULHOUSE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix-huit juin,

Monsieur Arnaud BALDINGER, propriétaire de la totalité des 200 actions composant le capital social de la Société,

Associé unique et Président de la Société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Modification permanente de la date de clôture de l'exercice social,
- Modification corrélative des statuts de la Société,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social de la Société et de la fixer au 31 décembre de chaque année, en lieu et place du 30 juin.

L'Associé unique décide que la modification de la date de clôture de l'exercice social prendra effet à compter de l'exercice social en cours, ouvert le 28 août 2023, date de l'immatriculation de la Société, lequel clôturera le 31 décembre 2024 et aura une durée exceptionnelle de 16 mois.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, suite à l'adoption de la première décision qui précède, décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société de la manière suivante :

« ***Article 6 – Exercice social***

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Par exception, le premier exercice social ouvrira à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés et clôturera le 31 décembre 2024. »

TROISIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales requises.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associé unique.

Monsieur Arnaud BALDINGER

BALDINGER Arnaud

Certified by yousign